

PUBLIC

Tous les salariés, opérateurs et agents des secteurs de l'industrie, du commerce et du BTP.

DURÉE

2 jours soit 14h

INTERVENANT

1 professionnel de la santé formateur PRAP IBC certifié INRS

OBJECTIFS

- Situer l'importance des atteintes à la santé et leurs conséquences.
- Situer la place de l'activité physique dans la situation de travail.
- Connaître le fonctionnement du corps humain.
- Identifier les éléments déterminants de l'activité physique.
- Connaître les principes généraux de prévention.
- Connaître les principes d'aménagement des postes de travail.
- Connaître les principes de base de manutention et d'économie d'effort.
- Proposer les améliorations susceptibles de réduire les risques.

PROGRAMME DE FORMATION

Accueil, présentation du formateur et des stagiaires
Présentation des objectifs, du programme, de la méthode et de la certification.

Etre capable de se situer en tant qu'acteur PRAP dans son entreprise

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier

Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourus

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort
- Les principes de sécurité et d'économie d'effort à travers la manutention de charges inertes

VALIDATION

A l'issue de la formation:

Remise d'une attestation de fin de stage à chaque participant
Délivrance d'une carte validée pas l'INRS

